

# COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE

## **COMPTE-RENDU, PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2018 A 18H30 A LOQUEFFRET**

**Étaient présents (27 avant 19h05, 28 jusqu'à 20h05 et 27 après 20h05) :**

**BERRIEN** : Paul QUEMENER, Catherine MIGNOT-JAOUEN, Marie-Pierre COANT, Hubert LE LANN

**BOLAZEC** : Coralie JEZEQUEL

**BOTMEUR** : Éric PRIGENT

**BRASPARTS** : Jean-Pierre BROUSTAL, Yvonne QUIMERC'H, Josiane GUINVARC'H

**BRENNILIS** : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

**HUELGOAT** : Jean-Pierre SALAÛN, Dominique CONNAN, Benoît MICHEL

**LA FEUILLEE** : Gérard RANNOU, Régis LE GOFF (arrivé à 19h05)

**LOCMARIA-BERRIEN** : Alain LE CAM

**LOPEREC** : François LELUYER, Jean-Pierre LE BIHAN

**LOQUEFFRET** : Alain HAMON, Marcel SALAÛN

**PLOUYE** : Marcel LE GUERN (départ à 20h05), Geneviève LE MAT, Jean-Michel SCOUARNEC

**SAINT-RIVOAL** : Yves Claude GUILLOU

**SCRIGNAC** : Georges MORVAN, Jean LE GAC, Corinne NICOLE

**Procurations** : Joseph SIMON a donné pouvoir à Yvonne QUIMERC'H, Eric BLANCHARD a donné pouvoir à Benoît MICHEL, Jean-Yves CRENN a donné pouvoir à François LELUYER

**Secrétaire de séance** : Eric PRIGENT assisté de Sylvie PINCHAULT, agent de la collectivité

**Ressources Consultants Finances** : Yann LE MEUR, directeur d'études

### **Ordre du jour :**

- ➔ Présentation par Yann Le Meur du cabinet Ressources Consultants Finances, de l'analyse réalisée sur le transfert de charges/compétence enfance jeunesse et des flux financiers
- ➔ Levée d'option du crédit-bail de l'atelier-relais SAS LEFEVRE à Brasparts
- ➔ Convention ADESK
- ➔ Convention partenariat Initiative COB
- ➔ Acquisition d'un camion benne déchets ménagers
- ➔ Acquisition de colonnes aériennes pour le tri sélectif
- ➔ Questions diverses

### **Préambule**

Le président présente Yann LE MEUR directeur d'études au cabinet Ressources Consultants Finances, société d'étude, de recherche et prospective en finances locales.

Il a travaillé sur le transfert de charges liées à la compétence enfance jeunesse et sur l'analyse des flux financiers de la collectivité.

## **Présentation par Yann LE MEUR de l'analyse réalisée sur le transfert de charges/compétence enfance jeunesse et des flux financiers**

(arrivée de Régis LE GOFF à 19h05)

Yann Le Meur présente tout d'abord l'expertise de la DGF et ses différentes composantes, les évolutions dues en grande partie à la fusion des communautés de communes tant au niveau local que national. Cela a créé un transfert fictif de potentiel financier entre les communes.

Ensuite 4 scénarii de répartition des charges transférées sont présentés après avoir détaillé les charges inhérentes aux services sur les communes de Berrien et Huelgoat.

Les deux documents présentés sont joints en annexe.

Ensuite le conseil communautaire a débattu sur le scénario qui sera à retenir de préférence après un rappel par le président de la prise en charge de cette compétence par les deux communautés de communes.

La 4<sup>ème</sup> proposition correspondant à un scénario de mutualisation de la charge par la communauté de communes en faisant évoluer la fiscalité est préférée par les membres du conseil.

Yann Le Meur fait également un point rapide sur la taxe d'habitation et son évolution.

### **Levée d'option du crédit-bail de l'atelier relais SAS LEFEVRE à Brasparts**

Un crédit-bail immobilier a été conclu entre la communauté de communes du Yeun Elez et la société GOAVEC PITREY le 07 décembre 2004 et complété par un avenant du 10 mars 2008.

Ensuite un avenant de reprise du crédit-bail immobilier par la société LEFEVRE SAS reçu a été signé le 03 décembre 2014,

La société LEFEVRE SAS a demandé la levée d'option à l'issue de l'expiration du crédit-bail,

Un projet d'acte de transfert de biens au profit de la communauté de communes Monts d'Arrée Communauté et un projet d'acte de levée d'option du contrat de crédit-bail sont présentés

L'avis de France Domaine a été reçu le 14 septembre 2018

Considérant que l'acte est arrivé à son terme le 30 juin 2018,

Ainsi, le conseil communautaire à l'unanimité,

- Autorise la levée d'option et la vente des biens figurants au cadastre sous les n° 1200, 1197 et 378 en section F sur la commune de Brasparts avec cession à la société LEFEVRE SAS
- Fixe le prix de vente à 15 033,59 € conformément au crédit-bail
- Précise que les frais et charges afférents seront à la charge de l'acquéreur
- Autorise le président à signer l'acte et par délégation à un collaborateur de l'office notarial Michelez Notaires ainsi qu'à accomplir toutes les démarches nécessaires
- Atteste que le bien n'a jamais fait l'objet d'un usage public et relève bien du domaine privé de la collectivité
- Autorise la prorogation du délai de réalisation de l'acte au 30 novembre 2018

## **Convention ADESK**

Le président rappelle qu'un travail de préfiguration d'un pôle de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sur le territoire du Pays COB a abouti à la création de l'association, ADESK, en février 2018.

Cette association porte un projet, celui de promouvoir, faire reconnaître, animer et organiser l'Economie Sociale et Solidaire ainsi que de soutenir les projets des acteurs de l'ESS. Son siège social est à Rostrenen. L'association est principalement aidée par la Région Bretagne mais a aussi besoin du soutien financier des EPCI.

Ainsi, il est présenté une convention entre la communauté de communes et l'association ADESK pour la réalisation d'actions autour de l'Economie Sociale et Solidaire avec une participation de 0,10 cts par habitant.

L'association demande également d'avoir un représentant de la collectivité.

Cette convention est établie pour les années 2018 et 2019.

Après l'exposé du président, le conseil communautaire à l'unanimité, approuve la convention présentée, autorise le président à signer la convention et nomme Marie-Pierre COANT pour représenter la collectivité.

## **Convention partenariat Initiative COB**

Le président informe l'assemblée des évolutions de l'association Initiative COB.

Elle a été créée en 1993 par le Pays du COB et a pour objectif :

- de favoriser l'émergence et le développement des projets dans un souci de partenariat avec les EPCI, les acteurs consulaires, banques, experts comptables ...
- de soutenir les projets par l'octroi de prêts d'honneur permettant d'aider à renforcer les fonds propres des entreprises
- d'informer sur les aides et financements mobilisables pour la création et reprise d'entreprises en lien avec les chambres consulaires et les EPCI
- d'accompagner les bénéficiaires sur une durée à minima égale au délai de remboursement du prêt octroyé
- de créer un réseau de bénéficiaires à l'échelle du COB
- de développer l'adhésion des entreprises et le mécénat

La convention décrit les conditions et les modalités de collaboration entre les EPCI adhérents, l'association et le pays COB, dans le cadre du maintien et du développement des objectifs d'Initiative COB.

Afin de soutenir Initiative COB dans la réalisation de son projet, le Pays du COB, après accord des cinq EPCI, s'engage à lui verser une contribution dans la limite du coût du poste et des charges de structure inhérentes au poste.

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans.

Après l'exposé du président, le conseil communautaire à l'unanimité, approuve la convention présentée et autorise le président à signer la convention entre Initiative COB et le pays COB et les EPCI.

## **Acquisition d'un camion benne déchets ménagers**

(départ de Marcel Le Guern)

Une consultation a été lancée le 10 juillet 2018 pour l'acquisition d'un véhicule de collecte des déchets ménagers de 26 T, elle comporte deux lots :

- lot n°1 : châssis cabine porteur de 26 T PTAC
- lot n°2 : benne à ordures ménagères de 20m<sup>3</sup> environ

Après l'ouverture des plis et l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 04 septembre 2018 et au vu des notes attribuées selon les 3 critères définis (valeur technique, service après-vente, prix) propose

L'attributaire du lot n° 1 : châssis cabine porteur de 26 T PTAC: KERTRUCKS SAS 29490 Guipavas pour un montant de 81.600 € H.T.

L'attributaire du lot n°2 : benne à ordures ménagères de 20 m<sup>3</sup> environ : FAUN Environnement 07500 Guilherand Granges pour un montant de 66.374 € H.T.

Le conseil communautaire à l'unanimité, approuve l'attribution du marché aux entreprises désignées ci-dessus, autorise le président à signer toutes les pièces du marché et dit que les crédits sont et seront inscrits au budget

## **Acquisition de colonnes aériennes pour le tri sélectif**

Une consultation a été lancée le 10 juillet 2018 pour l'acquisition de colonnes aériennes pour le tri sélectif avec un lot unique selon une procédure adaptée conformément à l'article 27 de décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Après l'ouverture des plis, l'analyse des offres a permis à la commission d'appel d'offres, réunie le 04 septembre 2018, de donner un avis sur un attributaire.

L'attributaire du lot unique : acquisition de colonnes pour le tri : PLASTIC OMNIUM 35170 BRUZ pour un montant de 1.155 € H.T. l'unité.

Le conseil communautaire à l'unanimité, approuve l'attribution du marché à l'entreprise désignée ci-dessus, autorise le président à signer toutes les pièces du marché et dit que les crédits sont et seront inscrits au budget.

## **Questions diverses**

### **Information sur la couverture en téléphonie mobile**

Le président informe l'assemblée qu'il a participé à une réunion en préfecture le 06 septembre au sujet de l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile.

Un accord signé en janvier 2018 entre le Gouvernement et les opérateurs de téléphonie mobile vise à généraliser la couverture de qualité sur l'ensemble du territoire, en particulier sur les zones aujourd'hui en souffrance.

Cet accord prévoit un dispositif de couverture ciblée, qui permettra la construction de 5 000 nouveaux sites par opérateur d'ici à 2022. Aussi, chaque année, au niveau national, une liste de 600 à 800 sites sera transmise aux opérateurs sur la base de besoins identifiés localement.

Localement, sur le Finistère ce sont 10 sites qui sont en négociation.

Pour identifier les zones prioritaires, les remontées de difficultés sur la plateforme France Mobile fait référence pour alerter les opérateurs mobiles. Les maires ont reçu en décembre 2016 un courrier avec un code d'accès à cette plate-forme.

Le président invite les communes à utiliser cette plateforme dès qu'un problème est connu, il sera ainsi remonté et permettra une action plus rapide des opérateurs sur le territoire.

### **Information consultation schéma régional des carrières**

Un courrier de la préfecture de Région au sujet de la consultation dans le cadre de l'élaboration du schéma régional des carrières est parvenu à la communauté de communes. Les collectivités sont invitées à donner leur avis avant le 15 octobre 2018.

Le président demande si une commune ayant une carrière implantée sur son territoire est intéressée pour suivre ce sujet. Personne ne souhaite suivre ce sujet, ainsi le président indique que le projet de schéma régional est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/geologie-r1203.html>

### **Point sur la commune nouvelle Locmaria-Berrien Poullaouën**

Le président demande à Alain Le Cam de donner les informations à propos de la création de la commune nouvelle Locmaria-Berrien Poullaouën.

Alain Le Cam précise que les deux communes ont délibéré chacune lundi 17 septembre pour approuver la création de cette commune nouvelle, adopter la convention et intégrer Poher communauté.

Après l'arrêté préfectoral instituant cette commune nouvelle, cette création sera effective au 01 janvier 2019.

Le président fait part de sa désapprobation à ce sujet. Il aurait préféré que la communauté de communes ne soit pas amputée d'une commune. Toutefois cela ne remet pas en cause l'unité du territoire de Monts d'Arrée Communauté qui a toujours son identité et ses projets.

La question de la zone d'activités du Vieux Tronc et les incidences seront à clarifier. Au début juillet un courrier a été envoyé à la Sous-Préfecture et suite aux réponses reçues un second de demande de précision a été envoyé fin août.

L'assemblée propose de modifier les limites communales de Huelgoat et Locmaria-Berrien pour intégrer la totalité de la zone d'activités du Vieux Tronc dans le territoire de la commune de Huelgoat.

Une réunion entre les services de l'Etat, les communes concernées et les deux communautés de communes de Monts d'Arrée et du Poher sera à initier.

### **Prochaine réunion du conseil communautaire**

Le président informe que le prochain conseil communautaire aura lieu le mardi 25 septembre à 19 heures à la suite de la réunion de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

La séance se termine à 21 heures